

RAPPORT SUR L'EGALITE FEMMES — HOMMES

Année 2023

Communauté de Communes du Val de Somme

Objet du rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes

textes de référence et contenu

Introduction

La loi du 4 août 2014 et son article 61 prescrivant aux collectivités territoriales et aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants de présenter préalablement au débat sur le projet de budget, un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la collectivité.

L'article 1^{er} précise que « L'Etat et les collectivités territoriales, ainsi que leurs établissements publics, mettent en œuvre une politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes selon une approche intégrée. Ils veillent à l'évaluation de l'ensemble de leurs actions ». L'approche intégrée devient donc la règle dans la conduite des politiques publiques locales. Il s'agit de considérer la situation des femmes et des hommes avant la mise en place ou le réajustement de toute action.

De plus, cette loi rappelle que la politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes comporte notamment des actions visant à lutter contre les violences faites aux femmes ; à prévenir et à lutter contre les stéréotypes sexistes, à lutter contre la précarité des femmes ; à garantir l'égalité professionnelle et salariale et la mixité des métiers ; à favoriser une meilleure articulation des temps de vie et un partage équilibré des responsabilités parentales ; à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales ; à garantir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes et leur égal accès à la création et à la production culturelle et artistique, ainsi qu'à la diffusion des œuvres.

Le présent rapport est produit en application de l'article L. 132-11 du Code Général de la Fonction Publique.

Textes de référence :

- La loi n°2012-347 du 12 mars 2012 qui dispose que les collectivités rédigent un rapport sur la situation comparée des femmes et des hommes en matière d'égalité professionnelle
- La loi du 21 février 2014 qui fait de l'égalité femmes-hommes une priorité transversale de la politique de la ville
- La loi du 4 août 2014 qui dispose, entre autres, que les collectivités mettent en œuvre une politique intégrée de l'égalité entre femmes et hommes ; et plus précisément les articles 61 et 77 de la loi 2014-873
- Décret 2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités locales.
- La Loi n°2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels

Les collectivités territoriales sont au cœur des questions d'égalité femmes-hommes de par leur statut d'employeuses publiques et leur potentiel d'action au niveau local. Elles peuvent donc agir pour la lutte contre les violences à l'égard des femmes, l'accès aux droits, à la culture, aux sports, aux loisirs et pour une communication non sexiste.

Le rapport annuel sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes est une obligation légale et doit être présenté à l'occasion du rapport d'orientations budgétaires (ROB). Ce rapport prend en compte les données de janvier à novembre 2023.

Gestion des ressources humaines de la collectivité

1) Analyse de la situation comparée des femmes et des hommes agents de la collectivité

Au 30 novembre 2023, les effectifs de la collectivité se répartissent comme suit :

- Agents titulaires/stagiaires et CDI: 41
- Agents en CDD: 2 Soit un total de 43 agents

En comparaison avec la situation au 30 novembre 2022, les emplois permanents connaissent une évolution de + 17,14% tout en déplorant le départ de 2 agents titulaires en cours d'année.

Cette évolution est consécutive aux recrutements successifs de 4 agents titulaires de la FPT par voie de mutation.

La stagiairisation de 3 agents contractuels contribue également à cette pérennisation des emplois.

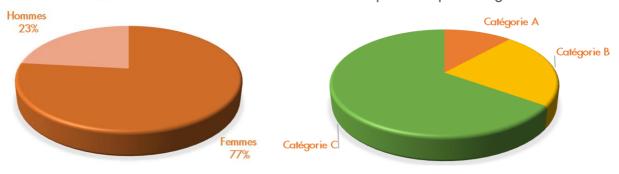
Enfin, 1 agent contractuel est recruté sur un poste permanent.

La répartition genrée par catégorie d'emploi évolue également comptant :

Catégorie d'emploi	Femmes	Hommes
Catégorie A	3	2
Catégorie B	8	2
Catégorie C	22	6
Total	33	10



Répartition par catégorie



La répartition genrée évolue légèrement en faveur des hommes (+ 1%) par rapport à l'année précédente.

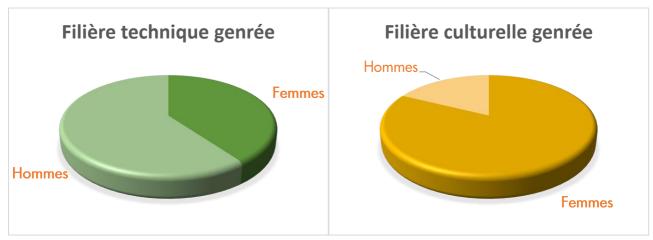
Toutefois la proportion reste identique pour les catégories B et C par rapport à l'année écoulée.

Seule la catégorie A s'étoffe de 2 agents respectant la parité femme/homme pour 5 agents. Ces 2 agents ont bénéficié d'avancements de grade par la voix de la réussite au concours et la promotion interne.

La répartition des agents par filière et par genre :

Filière	Femmes	Hommes
Administrative	15	1
Technique	4	6
Culturelle	14	3
Sportive/animation	0	0
Hors filière	0	0
Total	33	10





La filière administrative reste très majoritairement représentée par la gente féminine tout comme la filière culturelle.

Dans la filière technique, la parité est inversée avec une majorité pour la gente masculine ce qui s'explique par l'arrivée d'un nouveau collègue.

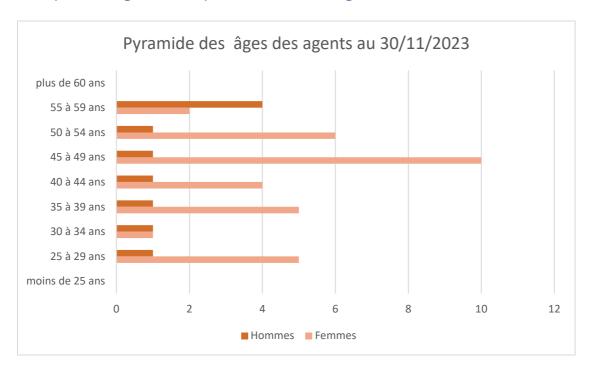
Dans le cadre de la loi de transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019, les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 20 000 habitants doivent élaborer un plan d'action pluriannuel visant à assurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

La collectivité a rédigé ce plan d'action qui s'articule autour de 4 axes prédéfinis :

- Prévenir, évaluer et le cas échéant, traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes,
- Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux cadres d'emplois et aux grades de la fonction publique territoriale,
- Favoriser l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle et familiale,
- Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral et sexuel ainsi que les agissements sexistes.

Ce plan d'actions professionnelles doit, pour chacun des quatre axes précités, définir des objectifs et des actions à poursuivre ou à mettre en œuvre à l'aide d'outils et/ou indicateurs. La collectivité veille à suivre ce plan pluriannuel après validation de l'organe délibérant.

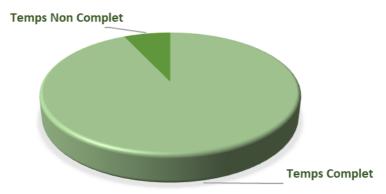
La répartition genrée du personnel selon l'âge :



L'âge moyen de l'ensemble des agents titulaires et contractuels confondus est de 44 ans en 2023 avec une moyenne d'âge de 43 ans pour la gente féminine et 47 ans pour l'effectif masculin.

2) Vie familiale et personnelle, vie professionnelle

Répartition des agents à temps complet et non complet



Afin de faciliter les responsabilités familiales, des dispositifs existent tels que le congé parental, le congé maternité, le congé paternité et le congé « garde d'enfant ».

Les temps partiels (80%) représentent 6,98% de la collectivité soit 2 femmes, 1 autre agente est à mi-temps.

Cette évolution se traduit notamment par le changement de la quotité horaire du poste d'une agente dont la nécessité du service nécessite un temps complet.

Enfin, l'agent précédemment en congé parental a repris son activité.

Les politiques engagées en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Une politique culturelle engagée – des femmes à l'honneur

La Communauté de Communes détient la compétence culturelle. A ce titre, elle participe financièrement à la programmation culturelle (spectacle vivant) du service culturel de la Ville de Corbie et ses spectacles en décentralisation sur le territoire du Val de Somme.

La médiathèque intercommunale du Val de Somme et son réseau de lecture publique est un service entièrement géré par la CC Val de Somme, tout comme l'Office de tourisme du Val de Somme.

Les animations 2023 ont été calquées sur le thème des animations 2022, celles-ci ayant reçu un franc succès auprès du public.

1. L'Office de Tourisme du Val de Somme

Dans le cadre de sa programmation estivale, l'Office de Tourisme du Val de Somme met en place divers ateliers et visites thématiques. Depuis quelques années, les fantômes du vendredi sont devenus un RDV incontournable, ces personnages atypiques du temps passé réapparaissent pour raconter leur histoire et celle du Val de Somme à travers les âges.

Après Messire Guntland, vêtu de son costume de chevalier, comte de Corbie du VIIe siècle, le Grognard de Vecquemont en uniforme de la Vieille Garde napoléonienne. Depuis l'été 2018 un nouveau personnage a fait son entrée, il s'agit de **Anne de Pisseleu d'Heilly,** favorite royale. Depuis cinq siècles, Anne de Pisseleu d'Heilly erre dans les rues d'Heilly, aux abords de son ancien château surnommé la « Petite Versailles ». Au cœur du XVIe siècle, elle connut la gloire et le prestige de la Cour de France, où elle devint la favorite de François ler. Le public découvre ainsi l'histoire du village d'Heilly à travers le regard de cette illustre dame de la cour de France.





Dans le cadre de la mise ne place de l'animation Les Fantômes du vendredi tous les vendredis soirs durant la saison estivale, le personnage de Sainte Colette de Corbie a été cette année encore intégrée au spectacle. Son nom était déjà évoqué lors des précédentes éditions mais depuis l'été 2020, le personnage est joué par une comédienne ce qui lui confère plus d'importance aux yeux des spectateurs et permet ainsi de mettre en lumière la vie de cette femme illustre.

2. La clause d'égalité dans les marchés publics

Depuis l'application de la loi 2014-873 du 4 août 2014, pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, trois nouvelles interdictions d'accès aux marchés publics ont été instaurées. Seront dorénavant écartées les personnes ayant été condamnées depuis moins de cinq ans :

- Pour discrimination fondée sur le sexe,
- Pour méconnaissance de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes,
- Seront aussi écartées les personnes qui n'auront pas respecté leur obligation de négociation en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
 Seules les entreprises où sont présentes une ou plusieurs sections syndicales d'organisations représentatives sont concernées par cette obligation.

Concrètement, les entreprises souhaitant candidater à une procédure de marchés publics, doivent notamment, attester sur l'honneur qu'elles n'entrent dans aucun cas visé ci-dessus.

A ce jour, aucune entreprise n'a été rejetée pour ce motif.

3. Activités sportives

La Communauté de Communes du Val de Somme a en charge les équipements sportifs, elle permet aux établissements scolaires et aux associations sportives de pouvoir profiter de ces équipements.

A Corbie, association HBC (Hand-ball Corbie) favorise la pratique féminine. D'ailleurs lors de la saison 2020, la Ville de Corbie est devenue la nouvelle place forte du handball féminin picard. L'HBC et son équipe féminine ont accédé au niveau Nationale 2 permettant au club de devenir le premier club féminin picard de la région.





(photo extraite du site https://handballclubcorbie.clubeo.com/)

Début 2023, les Pink Panthers de Corbie, les fameuses hand-balleuses corbéennes, ont maintenus leur niveau d'élite en National II. Elles ont participé au championnat de handball en Régional 3.

Elles sont régulièrement mises en valeur au travers des articles publiés dans le Courrier Picard.

Extrait du Courrier Picard du 28 mars 2023, article rédigé par Kristell Michel qui écrit « Le HBC Corbie, qui lutte pour son maintien en Nationale 2 féminine, peut s'appuyer sur son arrière droite et pivot Lévana Boulou, qui n'est autre que Miss Oise 2022. »



(Photo FRED HASLIN – CP du 28/03/23)

Malgré tous leurs efforts et sans démériter, l'équipe féminine corbéenne se trouve reléguée en National III, en parallèle avec l'équipe féminine de Saint Quentin.



(Photo FRED HASLIN - extrait du CP du 21/05/23)

4. Exemple d'une entreprise sur notre territoire

Au printemps 2023, l'entreprise STAG installée à Villers Bretonneux communiquait sur le recrutement au poste à responsabilités de conductrice de travaux d'une jeune femme récemment diplômée.

Il s'agit de Chloé Choquart qui a finalisé son alternance au sein de l'agence bretonvilloise et a décidé de devenir conductrice de travaux.

L'entreprise souhaite accueillir et étoffer les équipes de femmes qui comptent aujourd'hui 12% des salariés. Elles sont encore trop peu nombreuses sur le terrain.

Les actualités



(https://www.lhotellier.fr/actualites)

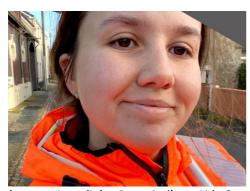
08/03/2023

Portrait d'une Aide Conductrice de Travaux

Chloé CHOQUART est embauchée Aide Conductrice de Travaux à la STAG, depuis septembre 2022. Cette jeune femme de 24 ans, enthousiaste et rigoureuse est en train d'apprendre le métier et la STAG met toutes les cartes de son côté pour qu'elle accumule rapidement un maximum d'expériences.

Une confiance réciproque

En DUT GC, Chloé avait un stage d'un mois à réaliser. Afin de découvrir les TP, qu'elle connaissait moins ... son choix s'est dirigé vers la STAG à Villers-Bretonneux. Les équipes de la STAG ont su lui transmettre la passion de leur métier, elle y a découvert : le bureau d'études, la conduite de travaux, le dispatch, le rôle du géomètre... Un stage riche ! Avec l'agence amiénoise, Chloé a noué une vraie confiance. Elle y a donc réalisé tous ses stages par la suite. Et c'est au cours de son alternance avec le CNAM que Chloé a décidé de devenir Conductrice de Travaux.



(source :Actualités : Portrait d'une Aide Conductrice de Travaux | Groupe Lhot... https://www.lhotellier.fr/blog/default/post/id/2667-portrait-dune-aide...)

Le goût du terrain

Depuis Septembre 2022, Chloé est allée enrichir son expérience auprès d'autres agences du Groupe : 2 mois chez OISE TP, aux côtés de différents chefs de chantier, l'occasion d'accumuler de la technique et de multiplier les expériences terrains. Elle a aussi eu l'occasion d'aller chez SNPC, pour apprendre aux côtés de Johanny SAVOYE (chef de chantier) sur l'Aménagement du Parc de l'Hirondelle à Quéant (62).

De retour à la STAG, il y a un vrai plaisir, pour Chloé à être sur le terrain, assurer la préparation du chantier, anticiper le matériel et les matériaux nécessaires, et ensuite l'exécution. « Ce qui est enthousiasmant, c'est l'avancement. Vous voyez concrètement le projet avancé. », explique Chloé.

Notre entreprise attache une attention toute particulière à la féminisation de ses métiers, un groupe de réflexion a d'ailleurs été créé au sein du Comité Junior pour y réfléchir. Aujourd'hui 12% de salariés sont des femmes. Elles sont nombreuses dans les bureaux, mais sur le terrain, elles sont encore rares...

Nous devons, tous, montrer à toutes les petites filles et aux plus grandes, des MODELES. De beaux et grands parcours de femmes qui se sont battues pour aller sur un terrain où on ne les attendait pas ! Des femmes qui sont devenues conductrices, chefs de chantier, maçon, pilotes, mais aussi présidentes !

- 1. Groupe Lhotellier (https://www.lhotellier.fr)
- 2. Les actualités (/actualites)
- 3. Portrait d'une Aide Conductrice de Travaux
- Le Groupe (#)
 - Présentation (/presentation)

(source : Actualités : Portrait d'une Aide Conductrice de Travaux | Groupe Lhot... https://www.lhotellier.fr/blog/default/post/id/2667-portrait-dune-aide...)

5. Initiative remarquable sur notre territoire

3 jeunes femmes se sont lancées dans l'entreprenariat en 2023 en créant la première application de livraison de repas, leur activité s'est étendue à certains restaurateurs de Corbie et des environs.

Pour un prix fixe, les restaurants peuvent déléguer la livraison des repas chauds à domicile, service inexistant sur le territoire, répondant ainsi à une vraie demande.

Les jeunes associées espèrent développer leur activité en ciblant des zones rurales notamment vers Bray-sur-Somme ou Bapaume.

14 AMIÉNOIS

CORBIE

L'application de livraison de repas FLM arrive

En janvier 2023, Chloé Nollet a lancé FLM, la première application de livraison de repas basée à Albert. Depuis juillet, la plateforme s'étend à certains restaurateurs de Corbie.

ZOÉ COUTURE

LM, en référence à la flemme (synonyme familier de grande paresse), est une application de livraison de repas chauds à domicille. Elle regroupe, à l'origine, les fast-foods dans un rayon de 10 km autour d'Albert. La friterie de l'Ancre, place Émile-Leturcq, est le premier restaurant à s'être lancé sur la plateforme.

rantet, place Emile-Léturcq, est le premier restaurant à s'être lancé sur la plateforme. Le principe ? Les clients passent commande depuis leur téléphone parmi une sélection de restaurateurs locaux. L'application est disponible sur le Play store et l'Apple store.

« D'ici fin 2023, je souhaiterais avoir quatre ou cinq partenaires corbéens »

Ils payent le prix fixe de 4,99 euros pour la livraison, en plus du prix de leurs plats : burgers, sushis, piz-2as... Il y en a pour tous les goûts. «J'ai instauré un prix fixe pour me démarquer des applications en concurrence indirecte, où les coûts varient en fonction du trajet fait par le livreur. De plus, nous livrons sur des longues distances, donc c'était plus logique », détaille Chloé Nollet. Les livraisons sont effectuées par un professionnel payé à la course, mais quelques fois par la gérante



Chied Mollet (au centre) et deux de ses annies, Julie et Emma, gérent l'application de livraison albertine FLM, qui s'est récomment étendue à Coubie avec le Tiche Picard.

elle-même. À ce jour, son application compte sept restaurateurs albertins, mais l'équipe s'occupe également des livraisons d'une fleuriste

egalement des liviations des leuriste.
Chloé Nollet a 21 ans, et vient de valider un DUT en gestion des entreprises et administration. Elle réalise une alternance à l'hôtel bis d'Albert, qui est d'ailleurs devenu

un de ses partenaires. « l'ai toujours su que je voulais travailler à mon compte « afirme-t-elle. Encore fallait-il trouver LA bonne idée. Sur son temps libre. Chloé Nollet écouvre un logiciel permettant de créer des applications. Elle se lance alors dans le projet.

Des services de livraisons, on pourrait croire qu'il y en a la pelle. Et pourtant, les villes d'Albert, 10 000 habitants, et de Corbie, 6 000 habitants, en étaient dépourvues. Alors que dans ces secteurs ruraux, il existe une vraie demande. Une étude de marché réalisée à Albert et ses alentours lui a d'ailleurs permis de confirmer ce constat.

Depuis que l'application rayonne aussi à Corbie, la patronne s'est entourée d'Emma Rosset, manageuse de cette nouvelle extension. « C'était tunt de même compliqué de gérer les cours, l'alternance, les livraisons et le développement de la bôte. » explique Chloé, qui s'est vite faite rejoindre aussi par Julie Coquart, une autre amie qui s'occupe de la partie communication et marketing.

S'ÉTENDRE À D'AUTRES VILLES MOYENNES

Avec pas moins de 1 280 livraisons à son actif en seulement six mois, la gérante voit en FLM un potentiel leader du marché sur les secteurs où l'offre fait défaut. L'application propose ses premières livraisons à Corbie avec le Tcho' Picard depuis le 15 juillet 2023, et début août, la pizzeta la Casa de Marco rejoindra l'aventure.

l'aventure.

« D'ici fin 2023, je souhaiterais avoir quatre ou cinq partenaires corbéens », envisage la jeune autoentreprencuse, « mais l'objectif est de se developper dans les Hauts-de-France en général, hors des grandes agglomérations, en ciblant les villes de moins de 15 000 habitants. Jenvisage par exemple d'étendre le concept à Bray-sur-Somme ou à Banurs ».

puume. «
Mais les nouveaux projets ne se limitent pas à de nouvelles zones à
couvrir. Chloé Nollet aimerait
pousser l'ADN de FLM au maximum. Elle réfléchit notamment à
quelques idées sur le thème de la
flemme, évidemment, et parmi
elles : des livreurs en pyjama. «

(extrait du CP du 19/07/23)

6. Actions mises en place sur le territoire

Le 8 mars 2023, à l'occasion de la journée internationale des droits de la femme, l'association AGENA soutenue par la Préfecture de la Somme présentait son camion itinérant Nina et Simon.e.s.

Ainsi, les femmes peuvent rencontrer une équipe à leur écoute et peuvent être accompagnées de psychologues et d'infirmiers.

De plus, la mise en confiance est primordiale et passe via des divers ateliers et activités, ces moments d'échange permettent alors de redonner espoir à ces femmes dans un esprit de bienveillance.

12 AMIENS

SOCIÉTÉ

Agena inaugure son van itinérant pour la journée des droits de la femme

Ce mercredi 8 mars, à l'occasion de la journée internationale des droits de la femme, l'association Agena a inauguré son van itinérant. Cette journée a été marquée par d'autres actions de l'association : la visite des locaux de La Pause et un temps d'échange sur la place des femmes en entreprise.

Aller à la rencontre des personnes isolées et les écouter, c'est le principe du van itinérant Nina et Simon.e.s! Ce mercredi 8 mars, à l'occasion de la journée internationale des droits de la femme, l'association Agena a inauguré ce dispositif. «Il s'agit de l'inauguration officielle du van, qui est déjà sur les routes du département depuis huit mois. Il a effectué près de 60 déplacements pour venir en aide aux personnes isolées. Avec cette inauguration, nous le validons et lui donnons davantage de visibilité, nous avons la volonté d'en faire toujours plus pour l'association », explique Safia Drah, cheffe de service chez Agena. Cet espace mobile ller à la rencontre des perexplique Safia Drah, cheffe de ser-vice chez Agena. Cet espace mobile permet écoute et échange sur l'égalité homme-femme, la vie de couple, affective et sexuelle, la question du genre, l'accès au droit ou encore les violences et discri-minations. «C'est très symbolique de faire tout ceci aujourd'hui. Nous voulons être présents pour ces voulons être présents pour ces femmes », ajoute-t-elle.

ACCUEILLIR LES FEMMES EN ERRANCE

ACCUELLUR LES FEMMES EN ERRANCE
L'association a profité de cette
journée spéciale pour faire visiter
les locaux de La Pause, rue HenriIV, ouvert en octobre 2022. « La
Pause a pour but de mettre à l'abri et
mettre en confiance les femmes en
errance, Nous les accueillons et proposons différents ateliers, activités
et moments d'échange, pour les
orienter. Des psychologues et infirmiers viennent aussi les rencontrer
pour leur apporter leur aide », prépour leur aide », prépour leur apporter leur aide », pré-cise Mélodie Barbier, éducatrice de cise Mélodie Barbier, éducatricé de jeunes enfants à La Pause. Cette volonté d'aider les plus vulné-rables a été soulignée par Sté-phane Haussoulier, président du conseil départemental de la Somme: «Avec cet abri, vous êtes le premier sourire pour celles qui ont besoin de reprendre confiance. C'est beau de voir qu'hornmes et femmes se réunissent pour un projet si im-portant ». Cette visite a été l'occa-sion, pour les femmes recueillies sion, pour les femmes recueillies et aidées par Agena, de faire découvrir l'endroit, qui leur a redon-

couvrir l'endroit, qui leur a redon-né espoir. Les actions se sont poursuivies avec un déjeuner/ rencontre au Lo-gis du Roy, organisé par Agena et l'université de Picardie Jules-Verne. Au programme: rencontres entre dirigeants d'entreprise et étudiants, et quiz sur le thème de la place de la femme dans le monde du travail, sous les yeux de



phane Haussoulier, président du conseil départemental de la Soi

Un observatoire de l'égalité devrait voir le jour

Un observatoire de l'egalite de « En réunissant, 12 associations, 18 peintres et 26 intervenants et en accueillants, 18 peintres et 26 intervenants et en accueillant 300 persones, nous avons organisé une soirée fondatrice, qui crée du lien autour de l'égalité homme-femme », se réjouit Marie-Thérèse Bouttemy, la présidente de l'association Le cercle de Théla. « Cest une première pierre, qui va nous amener à créer, avec nos partenaires associatifs et institutionnels, un observatoire de l'égalité », sou-haite-telle. « Nous voulons être des facilitateurs, pour créer un débat sans tabou autour d'indicateurs sur le sport, l'emploi ou la culture par evemple », précise la présidente. Les acteurs publics et les associations ont échange lors de tables rondes, dont l'une était consacrée au thême « il est plus facile de proclamer l'égalité que de la réaliser ». Éric Alexandre, le directeur de cabinet du recteur de l'académie d'Amiens estime « qu'il faut lutter, dès le plus jeune âge contre certains stéréotypes, qui créent la discrimination,

Wrait voir le jour montrer le champ du possible et donner de l'ambition aux filles » Le sujet des violences faites aux femmes a occupé une bonne partie des débats en écho au féminicide perpétré le 3 mars à Amiens... «Il faut faire un travail de proximité, relayer l'information, faciliter l'accès aux droits », prône Samia Benmokhtar, directrice de l'association Initielles, qui agit dans le quartier Étouvie. « On n'écoute pas assez les femmes, qui sont victimes de violences, il y a trop de plaintes classées », déplore, de son côté, Martine Pekaya de l'association Femmes solidaires. Ingrid Dordain, suppléante de la députée Barbara Pomplii, a insisté : « Il-faut aller plus vite, ensemble, car on oublie parfois d'être à l'écoute ». Et notamment dans le millieu rural, où « il faut y briser le mur du silence pour que la parole se libère », estime Stéphane Haussoulier, le président du conseil départemental de la Somme.

Stéphane Haussoulier et Xavier Bertrand, président du conseil régional des Hauts-de-France. «Je me sens directement concernée par cette rencontre et prête à en parler avec les jeunes. Je suis la seule femme dans une entreprise d'hommes, même si ça e dét difficile au début, j'ai su trouver ma place », affirme Aline Doyen de l'entreprise Somepic. Somepic.

Renseignements: sur les pages Facebook Nina et Simon.e.s et Asso Agena





(extrait du CP du 9 mars 2023 présentant le bus Nina et Simon.e.s)

Le camion itinérant Nina et Simon.e.s est présent le troisième lundi de chaque mois devant le pôle santé de Daours en 2023.



Vie de couple • Sexualités • Genre • Violences • Égalité • Relations femmes-hommes • Droits et insertion

Nous nous posons toutes et tous des questions sur ces sujets.

Alors venons tout simplement en parler, de manière anonyme et gratuite.

Bien entendu, tout ça reste entre nous...

Le point Nina & Simon.e.s viendra à votre rencontre.

Le troisième lundi de chaque mois en 2023

De 14H00 à 17H00

devant Le Pôle Santé de DAOURS

ninasimones@agena.org

f @ @ninaetsimones





(affiche délivrée par Nina et Simon.e.s)